



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 19 FEVRIER 2025 - N° 2025/30

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 03 février 2025

Date d'affichage : 20 février 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Claire LEGER, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusées : Annie CHARRASSIER (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Ghislaine GUILLEMAIN

OBJET : Mission diagnostic d'ouvrage sur un mur de soutènement de la cour d'école de Montguyon – Autorisation de signature de la convention avec le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime

Monsieur le Maire de Montguyon informe les membres présents du Conseil municipal que la construction de l'école élémentaire de Montguyon et sa cour, construites à flanc de coteau, a nécessité notamment la création d'un mur de soutènement pour maintenir une zone de stationnement entre la rue des Ecoles et la cour. Cet ouvrage supérieur à 2 mètres de hauteur rentre dans la catégorie des ouvrages d'art.

Il présente aujourd'hui des désordres qui, du fait de l'absence de dossier d'ouvrage précisant les éléments techniques de dimensionnement et de réalisation, nécessitent des investigations in situ.

Monsieur le Maire précise qu'il a sollicité le Syndicat départemental de la voirie de la Charente-Maritime pour la mission de réalisation d'un diagnostic détaillé.

Monsieur le Maire informe que le SDV17 présente une convention avec un tarif pour la prestation d'un montant HT de 5 150,00€.

Monsieur le Maire propose aux membres présents de valider la mission de diagnostic sur un mur de soutènement de la cour d'école de Montguyon, de confier cette mission au Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime et de l'autoriser à signer la convention avec le SDV17.

LE CONSIEL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** la mission de diagnostic d'ouvrage sur un mur de soutènement de la cour d'école élémentaire de Montguyon,
- **DE CONFIER** cette mission au Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime pour un montant HT de 5 150,00€,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette mission et tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

